



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES SPAS

Communiqué de presse

Parution immédiate

L'industrie des spas, une contribution appréciable à l'économie québécoise

Montréal, 5 février 2014 - L'Association québécoise des spas (AQS) se dote d'une identité visuelle pour bien souligner la volonté de ses membres de se démarquer des établissements non conformes dans l'industrie des spas.

Depuis quelques années, l'industrie des spas s'inquiète. L'appellation «spa» serait employée à tort par un grand nombre d'établissements, suffisamment pour menacer la crédibilité des spas qui se conforment à la définition suivante :

«Un spa est un établissement favorisant le bien-être des personnes dans un environnement propice à la détente et dans un contexte éthique et professionnel, dont les activités principales sont des thérapies par l'eau et des soins professionnels dont au moins la massothérapie, offerts dans au moins deux salles de soins et comportant une aire de repos réservée à cet effet.»

Inspirée de la définition établie dans la norme du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) et bonifiée par les membres de l'AQS en assemblée générale, cette définition est désormais reconnue par les acteurs de l'industrie.

Il semblait donc nécessaire pour l'industrie du spa de contrôler l'utilisation de ce terme afin d'aider les consommateurs à se retrouver dans l'achat des forfaits et produits offerts par cette industrie. Pour ce faire, une identité visuelle a été développée afin de permettre aux établissements qui se conforment à la définition de l'AQS de se différencier des autres entreprises qui prétendent de façon trompeuse offrir les services de spa. Ce logo pourra être apposé aux portes d'entrée des établissements, bien à la vue pour que les clients le reconnaissent d'emblée.

L'utilisation du logo permettra également de faire comprendre au public lesquels sont les établissements se conformant à la dénomination de spa. «Cette conscientisation du public pourrait en effet agir comme un garde-fou qui amoindrirait les tendances à l'exagération de certains établissements», de souligner Sylvie Lessard, présidente de l'Association québécoise des spas et copropriétaire du Manoir du Lac William et directrice du spa de cet établissement.

Étude de marché

L'Association québécoise des spas a également dévoilé les grandes lignes d'une étude réalisée sur l'industrie des spas au Québec. Désirant avoir un portrait plus précis de son secteur d'activité afin d'en comprendre la structure et ainsi mieux orienter ses stratégies de développement de l'industrie dans le respect des règles de qualité et de sécurité, l'AQS a mandaté la firme Ipsos Marketing pour procéder à cette étude de l'état du marché des spas.

Ce portrait exhaustif fait état de la situation des spas au Québec. On y retrouve notamment le nombre d'établissements sur le territoire québécois qui se conforment à la définition du BNQ, l'apport de ceux-ci dans l'économie québécoise et les enjeux auxquels ils sont confrontés. L'industrie des spas génère des revenus estimés à plus de 200 M \$, dont 44 % attribuables à une clientèle touristique. Cette industrie compte également environ 4 000 emplois.

L'étude est offerte gratuitement en ligne aux membres de l'Association québécoise des spas et aux établissements qui y ont participé. L'étude complète est disponible au public pour la somme de 150 \$ sur le site de l'AQS au www.associationquebecoisedesspas.com.

Source et information :

Claire Levasseur, Directrice générale

514-229-4649

1-800-788-7594

clevasseur@associationquebecoisedesspas.com